



Historique relevé de compte bancaire...

Par **WEIDER**, le **15/09/2018** à **09:20**

Bonjour à toutes et tous,

Je souhaiterais savoir jusqu'à combien d'année maximum est il possible d'obtenir un état de compte bancaire (un relevé de compte) d'une personne vivante ou décédée ?

Je m'explique...

Je pense qu'une de mes demi-sœur a abuser financièrement ma mère en faisant des retraits bancaires à répétition en espèces (guichet et distributeur) sur le compte de ma mère il y a environ 12 ou 13 ans.

A cette époque, cette demi-sœur avait procuration sur le compte de ma mère.

Si ce n'est pas possible, comment puis avoir des informations sur ces 'éventuels' détournement d'argent que je soupçonne fortement ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement.